

## LER Réunion Conseil de Labo du 13/10/2017

### Compte rendu

Présents : M. Arrué, A.-C. Braz, C. Climaco, F. Crémoux, C. Faverzani, E. Fernandez Domingo, J.-L. Fournel, C. Galdon, C. Jareño, D. Lecler, F. Martinez, C. Marguet, M. Ponge, J. Premat, X. Tabet, P. Thibaudeau, D. Vecchio, M. Yusta Rodrigo

#### 1) Budgets 2017 et 2018

##### **Budget 2017:**

Les membres du conseil valident les demandes de financement des missions des doctorants Claudia Jareño, Ana Cristina Braz, Marcela Viera, Paulino Fumo et Soumia Lablack. Le laboratoire financera un quart de la somme demandée à l'ED.

Les 1.500 euros de la publication coordonnée par M. H. Carreira seront budgétés en 2018.

Les engagements de financement des activités prévues avant la fin de 2017 doivent être faits avant le 27 octobre.

Les collègues qui n'ont pas utilisé le montant total de leurs conventions, doivent demander un avenant de report des dépenses avant la fin des contrats. Les crédits seront restitués sur l'année 2018. Il n'y aura pas de dépenses après la date de la fin de la convention.

Le conseil est d'accord pour engager l'ensemble des dépenses budgétées pour l'année 2017. La direction se réunira avec Joana Rubio et Jose-Manuel Coelho pour clarifier la question du budget 2017. Si les engagements financiers dépassent la somme allouée à notre laboratoire, nous demanderons d'utiliser des fonds des conventions des collègues du LER pour équilibrer notre éventuel déficit financier. Jean Louis Fournel est d'accord et propose l'utilisation des fonds de sa convention IUF.

A la demande des membres du Conseil, la direction adressera au service comptable un courrier de protestation au sujet du retard de paiement des factures. Mercedes Yusta, qui a déjà listé les problèmes, propose de les transmettre aux responsables pour rédaction de la lettre.

##### **Budget 2018 :**

Il faudra informer le secrétariat et la direction du laboratoire des nouvelles conventions signées.

La direction essaiera de faire un pointage mensuel des engagements financiers afin d'éviter des problèmes budgétaires au moment de la clôture de 2018.

Le budget de la recherche a été reconduit au niveau de l'université. Les critères qui vont structurer le dialogue budgétaire seront le projet, le nombre de membres titulaires et le taux de réalisation du budget de l'année N-1.

La direction de la recherche envisage de mettre en place un nouveau logiciel qui devrait écourter le délai de remboursement des missions à un mois.

Le plafond de la ligne équipement s'élèvera à 800 euros pour 2018.

La direction du LER propose de reconduire, pour 2018, la ventilation des fonds de 2017. Pour le prochain quinquennal, il faudra réfléchir à de nouvelles modalités de répartition du budget (disparition des axes actuels).

Le conseil abordera la question des demandes de mission doctorants et missions chercheurs au mois de janvier.

### **DOTATION PREVISIONNELLE 2018 : 35000 euros**

#### **Répartition (projection) :**

**JOURNEE DOCTORANTS : 1000 euros**

**MISSIONS DOCTORANTS : 6000 euros**

**MISSIONS CHERCHEURS : 6600 euros**

**AXES : 21400 euros**

**AXE MY/XT/LF : 3200**

**AXE CF : 3200**

**AXE JP/EFD: 5600**

**LIRICO: 2800**

**ALHIM : 2800**

**AXE FC/JLF: 4200**

**AXE ID: 2100**

**AXE PT/AA/DL: 3100**

## **2) Site web**

Dans le prolongement de la mise à jour du site, Pascale Thibaudeau et Soumia Lablack ont travaillé à une amélioration de la lisibilité des informations et des fonctionnalités du site. Les onglets « thèses en ligne » et « mémoires en ligne » ont été supprimés car inactifs. En revanche un onglet "Thèses soutenues" (depuis 2013) a été créé. La liste qui sera transmise par les DR pour le bilan HCERES permettra de compléter la rubrique et de donner de la visibilité aux thèses du LER. Nous créerons sans doute aussi une rubrique pour faire apparaître les HDR soutenues.

Un onglet sera ajouté sur le site du LER pour publication en ligne des actes de JE ou de colloques.

Il est demandé aux DR et responsables d'axes d'envoyer les programmes des séminaires annuels à Soumia, ainsi que les informations concernant les activités passées (et futures) des différents axes (colloques, journées d'études...)

Certains chercheurs-ses n'ont pas rempli leur fiche individuelle sur le site, un mail leur sera envoyé bientôt pour les inciter à le faire. Il est important que les collègues ayant une activité de recherche avérée prennent le temps de remplir ces fiches dans la perspective de la prochaine évaluation. Moins urgent, mais important tout de même, il faudra penser à les mettre à jour avant le début de la procédure d'évaluation. Fiches individuelles des chercheurs non remplies

### 3) Point info HCERES

**Calendrier Paris 8 :** envoi des dossiers d'auto-évaluation presque définitifs pour la commission recherche le 15/01/2018. **Pour le LER, m'envoyer le bilan pour le 15 novembre et les projets pour le 15 décembre** (navettes internes au LER entre le 2 janvier et le 15 janvier)

Examen par la Commission Recherche le 6/02/2017 qui établit la liste des unités à évaluer.

Mars, avril et mai seront les mois de finalisation des dossiers pour les unités et de navettes avec la commission recherche. Suite aux expertises, les dossiers seront examinés par les instances de l'université avant l'été 2018.

#### **Calendrier HCERES :**

Remise par P8 de la liste des unités à évaluer le 22/02/2018

Ouverture de la plateforme de dépôt des dossiers d'auto-évaluation en avril 2018, dépôt des dossiers des UR avant le 6 septembre 2018 (pour les formations, le 20/09).

Visites des comités HCERES entre octobre 2018 et mars 2019

Les documents de la Vague E seront disponibles, en principe, le 23 octobre, nous travaillons donc actuellement avec des projections à partir des documents de la Vague D.

### 4) Quinquennal :

#### **BILAN**

**Bilan par axe à envoyer à P. Thibaudeau pour le 15 novembre** (cf. fiche bilan envoyée par mail). Pour la plupart des responsables, il s'agit de reprendre et compléter les éléments de réponse donnés au questionnaire précédent (phase 1), et détailler les éléments pour les annexes. Comme la longueur du dossier est limitée à un nombre de pages proportionnel au nombre de membres du laboratoire, les annexes sont indispensables pour ajouter des éléments de mise en valeur des équipes. Après confirmation lors de la réunion du bureau de l'ED du 17/10, **le bilan couvre bien la période 2013-2017** (contrairement aux premières dates transmises par la direction de la recherche).

**Pour les fiches chercheur** (en attendant le document officiel), il faudra préciser la présence dans les instances/les composantes de l'université, détailler l'implication dans des réseaux nationaux et internationaux ; les responsabilités éditoriales effectives, les invitations internationales dans un cadre institutionnel. **Pour les DR**, thèses et HDR inscrites et soutenues (fiche envoyées par mail) et devenir professionnel des doctorants (postes, contrats post-doc, etc...)

Il est demandé aux doctorants de préparer également un bilan des activités du "Laboratoire Junior".

### **Retour 1 de la Commission Recherche au premier document envoyé :**

« Rapport assez complet à ce stade. Dynamique positive, reconfiguration en cours.  
Le resserrement autour de deux axes principaux est positif, mais certains axes semblent plus dynamiques que d'autres. A considérer pour les choix finaux.  
Préciser les axes transversaux (réalisations et rapports avec les autres équipes)  
Traiter la question de l'identité scientifique du LLCE-R au sein d'un laboratoire qui traite de plusieurs aires culturelles et linguistiques.  
Quelles stratégies pour inciter les chercheurs non publiant à reprendre leurs recherches ? »

**Gouvernance** : Important de rendre visible un (deux) responsable(s) d'axe (+ responsable de projet) et un mode de fonctionnement. Définir les modalités de désignation et durée de la responsabilité (2 ans ?). Déterminer le rôle du responsable d'axe : suivi du budget de l'axe. Redéfinir les modalités d'attribution du budget dans le cadre de la restructuration. Ce sont des points sur lesquels nous devons réfléchir lors de la prochaine réunion.

### **Projets scientifiques :**

- Synthétiser les enjeux scientifiques et théoriques des projets ainsi que l'articulation avec les axes fédérateurs (1, 2 ou trans-axes), avec les sous-axes ou problématiques, en une page maximum.
- Détailler les collègues du labo impliqué-e-s ou pouvant être impliqué-e-s (concertation nécessaire)
- Activités envisagées
- Calendrier des activités (sur 2, 3, 4 ou 5 ans)
- Signaler les ponts et collaborations possibles entre axes fédérateurs et sous-axes en évitant toutefois l'effet "tout est dans tout".
- Indiquer les partenariats extérieurs (actuels pouvant être reconduits, futurs)
- Envisager des collaborations possibles avec d'autres équipes de Paris 8 et de l'UPL
- Préciser l'articulation enseignement / recherche.

### **Calendrier :**

**1- Réunion sur le futur axe "Humanités numériques"** (ou "Romanités numériques?"), coordonnée par Marta Lopez Izquierdo : lundi 6 novembre, de 15h à 17h, salle D311.

**2- Réunion générale sur la préparation du bilan/projet**, ouverte à tous les membres du laboratoire, le mardi 21 novembre, de 15h30 à 18h, salle A 217.

**CONSEIL RESTREINT AUX TITULAIRES**

- Approbation de la demande de poste de MC présentée par l'IEE avec rattachement au LER.
- Approbation de la demande de renouvellement de l'éméritat Mme Sylviane Lazard
- Approbation de la restructuration du Laboratoire en deux grands axes principaux à l'unanimité des présent-e-s.

### **Divers**

Il faut s'adresser à Fatima Zenati pour la réservation des salles et la logistique concernant les colloques et les journées d'études.

### **Informations suite à la réunion du bureau de l'ED PTS du 17/10/17**

Il est demandé de faire remonter à l'ED toutes les informations disponibles sur le devenir professionnel de nos doctorant-e-s. Que deviennent-ils-elles après la soutenance de a thèse. Informations importantes aussi pour le bilan du labo à transmettre à Pascale qui fera suivre.

Faire des propositions de JE de formation transdisciplinaire pour les doctorant-e-s.

16 janvier : rentrée de l'ED

Bureau des thèses : cette année, 10 semaines de délai exigées entre le dépôt de la thèse et la soutenance... P8 est la seule université à imposer un délai aussi long, d'où le départ de certain-e-s doctorant-e-s vers d'autres universités au moment de la soutenance.

Date limite pour les soutenances : 12/12/17

Contrats doctoraux UPL : 8 contrats mis au concours cette année.

Les demandes de financement de Soumia Lablack et Marcela Vieira sont accordées, celle de Claudia Jareño n'est pas arrivée à temps pour être traitée, elle sera examinée lors d'un prochain conseil de l'ED.